

XAVIER RAUFER - 22 Octobre 2015

Scènes de guerre civile à Moirans : la France sur la pente fatale de la perte d'autorité de l'Etat

1 • Depuis le 20 octobre, l'Isère subit les violence provoquées par des gens du voyage qui réclament la permission de sortie de deux d'entre pour l'enterrement d'un de leurs proches. Comment en est-on arrivé à un tel défi à l'autorité de l'Etat ? Celle-ci a souvent été attaquée, mais en quoi le contexte, où la confiance au politique est au plus bas, aggrave-t-il la situation ?

Ce ne sont pas seulement des nomades, sédentarisés ou pas, qui ravagent le pays quand on ne les laisse pas agir à leur gré, sans contrainte aucune. Chaque semaine, des bandes de voyous des cités hors-contrôle assiègent des commissariats, incendient des voitures ou des locaux symbolisant l'autorité. Mes derniers articles dans "Atlantico" soulignaient que l'Etat perdait la maîtrise de pans entiers de la métropole : ce que font les nomades advient clairement dans ce contexte. Et bien entendu, les "jungles" de Calais et du nord de la France, où des bandits armés s'entretuent pour contrôler les trafics illicites, dans de contemporaines "Cours des Miracles".

Un point sur la "sédentarisation des nomades". Des complices des clans de nomades criminalisés (le criminologue ne se soucie pas des nomades honnêtes) ; ou pire encore des dingos en proie au fanatisme du bien, terrible fureur humaine provoquant des catastrophes, nous enjoignent d'accepter tous les nomades, Roms et autres, affluant des Balkans, pour les sédentariser ici. Or regardons les récentes émeutes : Moirans, etc., ces "gens du voyage" étaient sédentarisés de longue date - et tout aussi violents. Faut-il parsemer la France de telles collectives bombes humaines à retardement ? La population française est-elle avertie du danger ? On peut en douter.

2 • Le 29 aout déjà des gens du voyage avaient bloqué l'autoroute A1 pour les mêmes raisons. L'Etat avait finalement accédé à leur requête, mais sans punir les actes commis par les protestataires. En quoi cela peut-il pousser à récidiver ? Quelle émulation risque d'être induite avec ce type de réponse ?

Pas seulement en terme d'émeutes, mais généralement, l'être humain invente peu et copie beaucoup. Dans l'actuel effondrement de la justice - que les voyous de France métropolitaine voient désormais comme impuissante - ou même "sympa" vis-à-vis d'eux mêmes - alors que la téléphonie mobile dote chaque racaille d'un système d'alerte

immédiate nous sommes toujours plus dans un contexte où, pour citer Mao, "Une étincelle peut mettre le feu à toute la plaine".

Mais aussi : l'appareil de l'Etat commence toujours par se coucher devant les émeutiers : on retire les forces de l'ordre, on filme de loin et on prend des notes ; on confie enfin le dossier à la justice de Mme Taubira - celle-là même qui considère ouvertement ces émeutiers et racailles comme de pauvres victimes de l'exclusion et du racisme. Au XIX siècle le polémiste autrichien Karl Kraus, hostile à la psychanalyse, la définissait cruellement comme "une maladie qui se prend pour son remède". La justice de Mme Taubira, aujourd'hui, c'est ça.

3 • Quelle logique à court terme pousse le gouvernement à ne pas sanctionner, à laisser faire du moins dans un premier temps (Ne pas jeter de l'huile sur le feu) ? A quoi cela peut-il mener ?

On compare souvent l'Etat à un navire. Aujourd'hui, la France ressemble plutôt à un des ces bateaux gonflables dont usent les "migrants" pour traverser les mers. Ce "Zodiac" prend l'eau de partout et divers ministres, en une agitation purement réactive, courent en tout sens poser de chétives rustines sur les perforations. Ceci fait, ils usent pour la centième fois de grands mots : "insupportable"... "intolérable" - et attendent la suite, tolérant et supportant ce qu'ils ont dénoncé auparavant. Imprévision ? Incapacité de maîtriser la situation ? Je l'ai déjà écrit ici : depuis *Charlie-hebdo*, l'appareil d'Etat est tétanisé et attend le prochain drame, sans bien savoir qui le provoquera, et où. De hauts fonctionnaires assistant à ces réunions du sommet, où les stratégies se décident, décrivent "des lapins dans les phares".

4 • Défi à l'autorité de l'Etat, perte de légitimité de pouvoir, quelles perspectives cela laisse-t-il entrevoir ? (en matière de "civisme" et de manière plus générale ... Laxisme, manque de fermeté, et donc d'autres conséquences, comme par exemple le non respect de lois, du paiement des impôts...)

Là encore, l'effondrement judiciaire provoque le désastre :

- *Philosophie du droit, premier cours, première heure* : la justice est la clé de voute de l'Etat de droit, policé et civilisé. Que cette justice défaille et, partout et toujours, pas d'exception à cette règle, la violence explose. Les voyous pillent tout et les citoyens honnêtes finissent par se faire justice eux-mêmes.

- *Philosophie du droit, premier cours, deuxième heure* : ou les lois sont respectées dans leur ensemble, ou l'échafaudage judiciaire s'effondre. Les citoyens prennent d'abord l'habitude de négliger les lois qui les dérangent - et enfin, n'en observent plus aucune. On savait ça déjà du temps de Platon, puis de Cicéron. Cette millénaire sagesse n'a pas encore dû irriguer la présente place Vendôme.■